



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Paris, le 30 juillet 2013

Une nouvelle pharmacie dans le terminal Ouest de l'aéroport Paris-Orly

Une nouvelle pharmacie est à la disposition des passagers de l'aéroport Paris-Orly. D'une surface de 149 m², ouverte de 7h à 21h, elle est située au cœur de la zone publique du terminal Ouest.

Besoin d'un médicament à la dernière minute ? D'un produit bébé ou d'un produit anti-moustiques ? La nouvelle pharmacie du terminal Ouest de l'aéroport Paris-Orly répond aux attentes des passagers avec une offre large et multi-produits structurée en espaces thématiques pour faciliter le parcours des clients.

Cette pharmacie délivre les médicaments sur ordonnance mais propose également une offre en libre service.

- Des produits d'hygiène, de soins dans des formats adaptés au voyage
- Un espace dédié aux produits pour les bébés,
- Une sélection de marques de dermo-cosmétiques telles que Nuxe, Caudalie, Avène,
- Une offre de maquillage, de parfumerie (Creed, Roger Gallet) et d'accessoires (brosses, tondeuses,...).
- Un corner bien-être dédié à la diététique et à l'aromathérapie.

Les aéroports parisiens disposent de 5 pharmacies : 3 à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle (terminal 1, terminal 2-liaison AC et terminal 2E) et 2 à Paris-Orly (terminaux Ouest et Sud).

Conseils pour les bagages cabines

Par mesure de sûreté, le transport des liquides en cabine est strictement réglementé : les liquides, gels, pâtes, et aérosols doivent être rassemblés dans un sac plastique transparent refermable d'une contenance maximale d'un litre (soit 20cm par 20cm). Chaque contenant ne peut excéder 100 ml.

Néanmoins, il existe quelques exceptions à la réglementation sur le transport des liquides :

- les médicaments liquides nécessaires durant le voyage – le passager doit alors se munir de l'ordonnance à son nom.

- les aliments pour bébé (si le passager voyage avec un enfant en bas âge) – il est alors préférable d'utiliser des contenants qui se referment car il peut lui être demandé de les goûter lors du contrôle de sûreté.

presse.aeroportsdeparis.fr

Contact presse : Christine d'Argentré + 33 1 43 35 70 70 - **Relations Investisseurs** : Vincent Bouchery + 33 1 43 35 70 58 - invest@adp.fr
Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2012, Aéroports de Paris a accueilli près de 89 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,3 millions de tonnes de fret et de courrier, et 40 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2012, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 640 millions d'euros et le résultat net à 341 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.
www.aeroportsdeparis.fr

Communiqué de presse